



Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes du Landreau, créé en 1946, est toujours actif.

Des changements cette année : entre autres, le déménagement de notre local de la rue de la Loire vers les Landes de la Gauterie.

En 2019, le trail du Vignoble n'aura pas lieu. Cette manifestation était devenue une institution à laquelle nous avons participé avec plaisir pendant 11 années. Les organisateurs prévoient un retour en 2020.

En plus des manifestations au Landreau, voici celles auxquelles nous apportons notre concours, par exemple : présence de commissaires au championnat de France cycliste, participation au marché fermier avec l'association Tutti Quanti, meeting aéromodélisme, participation à la virade de l'espoir au Loroux Bottereau.

Au Landreau cette année

- 14 juillet : Fête Nationale en partenariat avec la Municipalité,
- 17 novembre : Loto de l'espoir
- week end du 15 décembre : Marché de Noël

Notre matériel est prêté aux 3 écoles du Landreau pour leurs différentes manifestations de l'année ainsi qu'à toute association à but humanitaire ou caritatif. Exemple, la Banque Humanitaire du Pallet.

Nous louons également notre matériel aux associations, entreprises ou particuliers, liste sur demande à Dominique Cossard : dcossard13@gmail.com

Notre assemblée générale aura lieu le 15 mars à 20h30 à la Salle des Sociétés. Ce n'est pas une soirée de recrutement, aussi n'hésitez pas à venir découvrir l'équipe du Comité des Fêtes, vous avez votre place à cette assemblée générale.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À 16 ANS POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes (filles et garçons) atteignant l'âge de 16 ans dans le courant du mois de mars 2019 sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité et livret de famille) avant le 31 mars.

PERMANENCE DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame Charlotte LUQUIAU et Monsieur Pierre BERTIN, Conseillers Départementaux du Canton de Vallet vous informent de leur prochaine permanence pour toutes vos demandes :

Jeudi 7 mars à 9h
Salle 15 - Mairie • Vallet

Il est toutefois possible de rencontrer **M^{me} LUQUIAU** et **M. BERTIN** en dehors de cette permanence en prenant rendez-vous au 02 40 99 09 40.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Brandon CHARRIAU LEPAIRE
né le 14 janvier
7 résidence La Tricotaine

Apolline AUDOUIN
née le 23 janvier
6 rue de Racapé

Lilou LE BOULICAUT
née le 24 janvier
24 bis Le Grand Chêne

Solane CHAILLEUX
née le 28 janvier
21 rue de la Loire

DÉCÈS



Paul CUSSONNEAU
03/10/1934 - 20/01/2019
8 La Bronnière

URBANISME

• DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **GEZER Mustapha** - 23B rue de la Loire - *carport*
- **SORTAIS Sylvie** - 1 rue du Paradis, Bas-Briacé - *piscine avec local technique. Modification d'ouverture et réfection de toiture.*
- **HALLEREAU Delphine** - 12 La Choletterie - *clôture*
- **SAVARY Dominique** - 11 rue Saint Vincent - *portail*
- **DROUILLET Michel** - 12 rue des Moulins - *piscine*
- **GERGAUD Stéphane** - 2 Clos du Gotay - *clôture*
- **GARANDEL Stéphane** - 27 le Gotay - *piscine*

• DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **DOMMANGEAU Steven/BERTIN Julie** - Le Champ des Oiseaux - *construction d'une maison individuelle*
- **RAULT Philippe** - 17 la Petite Masure - *création d'un garage et transformation de l'actuel en cellier/lingerie*
- **SCI DU PARC** - 24 rue des Sports - *construction de deux maisons mitoyennes*

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Les nouveaux habitants et les Landréens qui seraient toujours inscrits sur la liste électorale d'une autre commune, sont invités à se présenter à l'Hôtel de Ville avant le 31 mars afin de prendre les mesures leur permettant de voter au Landreau pour les élections européennes du 26 mai prochain.

De même, les Landréens ayant changé d'adresse au sein de la commune doivent en informer le service des élections avant le 31 mars.

Une permanence d'inscription se tiendra à l'Hôtel de Ville le samedi 30 mars de 8h30 à 10h30.

Edition nouvelles cartes électorales

La réforme de gestion des listes électorales 2019 nécessite la renumérotation de l'ensemble des électeurs et donc l'édition d'une nouvelle carte électorale pour chacun d'eux. Ces nouvelles cartes électorales seront établies et envoyées nominativement par voie postale entre le 1^{er} avril et le 25 mai.

Principaux points abordés lors du CONSEIL MUNICIPAL du DU 4 FEVRIER 2019

Présents : BERTIN Pierre – MABIT Stéphane – JUSSIAUME Marie-Thérèse – RICHARD Christophe – TEIGNE Myriam – DE VILLARTAY Yann – COUILLAUD Jeannine – ANTIER Richard – LEMETAYER David – BUREAU Philippe – LE GALL Nathalie – SAVARY Stéphanie – BONNEAU Sabrina – LAUMONIER Henri – PELLERIN Jean-Pierre – SAUVETRE Patricia – MOTTE CAILLET Marie-Laure – RENAUDINEAU Christian.

Absents ayant donné procuration : MAINGUY Jean-Luc donne procuration à MABIT Stéphane - GOHAUD Nathalie donne procuration à RICHARD Christophe - GUERIN GOULARD Marlise donne procuration à DE VILLARTAY Yann.

Absents excusés : PAQUET Jocelyne et FLEURANCE Stéphane.

Sont nommés respectivement secrétaire et auxiliaire de séance : LEMETAYER David et DESHAYES Xavier.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2018 est approuvé par 18 voix pour.

PRESENTATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE LOIRE ET GOULAINÉ

La Directrice Générale des Services et un chargé de mission du Syndicat viennent présenter les modifications des compétences de leur établissement, notamment suite au transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par la CCSL (Communauté de Communes Sèvre et Loire).

POLE SANTE - AUTORISATION DE DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 5 contre, autorise le Maire à déposer la demande de permis de construire du pôle santé et à signer tout document et acte relatifs à cette demande.

DEMANDES DE SUBVENTIONS À LA RÉGION

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, approuve la demande de subvention à la Région

pour participation au financement de la construction du pôle santé, dans le cadre de son dispositif « Pacte pour la Ruralité » et pour une somme maximale de 50 000 €. Il donne délégation au Maire pour formuler cette demande auprès de l'autorité compétente

REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME LANCEMENT DE LA PROCEDURE

Monsieur MABIT, Adjoint à l'Urbanisme, informe le Conseil du lancement d'une nouvelle révision allégée du PLU afin d'apporter les modifications suivantes :

- modifier la liste des parcelles bâties pouvant faire l'objet d'un changement de destination, telle qu'arrêtée lors de l'élaboration du PLU en 2011 et modifiée en 2014.
- modifier certaines dispositions du règlement du PLU qui, manquant de précision, ont pu causer des soucis d'instruction.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - AVIS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au PLH intercommunal qui se décline en 5 orientations et 16 actions en faveur du logement et de l'habitat. Il autorise le Maire à transmettre la délibération à la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

Le détail des orientations et actions du PLH 2019-2024 est consultable en Mairie.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCSL

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 5 abstentions, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Sèvre et Loire tendant à harmoniser les compétences exercées suite à la fusion des deux anciennes intercommunalités.

ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion pour une période de 3 ans s'écoulant du 01/01/2019 au 31/12/2021, renouvelable expressément. Il prend acte des conditions d'adhésion reprises dans le projet de convention présenté par le CDG44 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Décisions n° DC2018-64 et DC2019-01 à DC2019-04 portant renonciation au Droit de Prémption Urbain.

Documents consultables en Mairie.



ABOIEMENTS DES CHIENS

UNE NUISANCE TROP FRÉQUENTE ET TRÈS GÊNANTE

Régulièrement, la police municipale reçoit les plaintes d'administrés ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais **un trouble anormal et une nuisance**.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

En effet, **porter atteinte à la tranquillité du voisinage**, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, **est puni d'une amende de 3^e classe (jusqu'à 450 €)**.

I/ LES DÉMARCHES À EFFECTUER EN CAS DE NUISANCES GÉNÉRÉES PAR LES ABOIEMENTS DE CHIENS

1/ Démarche amiable :

La première chose à faire pour des aboiements de chien ou n'importe quelle autre nuisance du voisinage est d'aller voir le propriétaire pour lui faire comprendre que son chien génère une réelle nuisance qui vous dérange vraiment. A l'appui de votre démonstration un enregistrement ou une vision peuvent se révéler utiles.

2/ envois de courriers (simples et en recommandé) :

Si la discussion amiable, et aimable, n'a rien donné, vous devez leur écrire une première lettre simple, suivi d'une lettre en recommandé si les nuisances persistent. Pensez à garder un double des courriers envoyés.

3/ Les constats :

Les policiers (police nationale et municipale), les gendarmes sont habilités à dresser des procès-verbaux, lesquels procès-verbaux seront transmis au Procureur de la République qui décidera de la suite à donner.

Un huissier de justice peut aussi faire un constat. C'est même la solution à privilégier lorsque les circonstances vont dans le sens d'une saisine de la justice.

4/ Saisine de la justice :

Si malgré toutes ces demandes, le problème persiste, la justice peut être saisie par le plaignant qui réunira toutes les preuves possibles (copie des courriers, attestations des voisins et constats d'huissier) procès-verbal de police.

Deux procédures sont possibles :

- La procédure civile qui permet au Tribunal d'ordonner la cessation du trouble et le versement de dommages et intérêts
- La procédure pénale permet au Tribunal d'infliger une amende à l'auteur du bruit et d'accorder au plaignant des dommages et intérêts si celui-ci s'est porté partie civile.



II/ QUE FAIRE SI SON PROPRE CHIEN ABOIE ?

Un animal doit être éduqué dans les premiers mois de sa vie afin qu'il n'aboie pas à tout instant.

Pour un animal un peu réfractaire, il ne faut pas hésiter à faire appel à un éducateur canin, et cela le plus rapidement possible.

Il vous faut aussi rechercher la cause des aboiements en extérieur :

- Garde et positionnement au sein de la famille. Le chien qui monte la garde aboie pour prévenir l'intrus et avertir la famille ou son maître de la présence d'un intrus
- Le chien peut aboyer par ennui, puis par solitude
- Une mauvaise éducation qui conduit à encourager volontairement ou pas le chien à aboyer.

De manière générale, pour qu'un chien n'aboie pas de manière trop intempestive et continue, il est nécessaire de bien éduquer son chien, de le placer en tant que subordonné dans la famille, de lui faire faire différents exercices et en particulier des promenades à l'extérieur pour le socialiser.

En conclusion, le chien a sa place sur notre territoire et répond au besoin qu'ont nos concitoyens d'avoir un contact privilégié avec la nature et le monde animal, mais les propriétaires de chiens doivent prendre toutes dispositions pour éviter les nuisances générées par les aboiements, le dépôt d'excrément sur la voie publique ainsi que les accidents dus aux comportements du chien.

ÉCOLE LA SARMENTILLE

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019 :

Votre enfant est né en 2016, vous pouvez dès à présent l'inscrire en Petite Section (PS) pour la rentrée de septembre.

Les enseignants organisent une première réunion d'inscription à l'école le samedi 2 mars à 9h. Si vous ne pouvez pas être présent à cette date, une seconde réunion est prévue le samedi 30 mars. Nous vous présenterons notamment les locaux et vous pourrez échanger avec les enseignant(e)s présent(e)s.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'école, nous aurons le plaisir de vous répondre au 02 40 06 44 00 ou ce.0440579r@ac-nantes.fr. Les renseignements se font auprès du directeur, le lundi matin, le vendredi toute la journée, ou le soir à partir de 16h15.

N'oubliez pas d'apporter votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant et un justificatif de domicile le jour de l'inscription.

En l'attente de vous rencontrer prochainement...



TOUS À CEP PARTY !

Cette année, plus de 170 élèves (de la grande section au CM2) se sont rendus à Vallet pour assister à un spectacle dans le cadre du festival Cep Party.

Pour cette 16^e édition, la programmation était particulièrement variée, offrant aux jeunes spectateurs des créations originales dans des domaines très différents.

Tous les élèves de grande section ont assisté à un spectacle de danse contemporaine et d'objets, «Stoel» (la chaise en néerlandais). Les élèves de CP et CP/CE1 ont fait un petit tour dans la littérature médiévale et la langue des signes avec le déjanté «Goupil» inspiré du Roman de Renart. Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont vu évoluer les marionnettes du bouleversant conte «la guerre des buissons». Pour les deux classes de CM, c'est la toute nouvelle création de la compagnie nantaise Tiksi qui les a emmenées en voyage. Ces dernières pourront d'ailleurs avoir, en mars, un échange privilégié avec la compagnie et participer, à l'école, à des ateliers de création radiophonique avec les comédiens.

Le bilan : comme toujours, le festival a proposé aux jeunes spectateurs un beau programme de spectacles, pleins de surprises et d'émotions !

APEEP

MERCI !

A toutes les personnes venues nous aider à remplir la benne de papier.
Nous avons chargé plus de 10 tonnes en 1h grâce à votre aide.



MERCI !

A toutes les personnes qui nous apportent leurs papiers.

Grace à vous 700€ pour financer les projets de l'école.

Et il en reste ! Une benne pourrait de nouveau être remplie d'ici la fin de l'année scolaire.

Alors à bientôt.



ÉCOLE SAINTE MARIE

« INTERNET ET SES DANGERS »

Conférence pour les parents proposée par la Brigade de Prévention Délinquance Juvenile :
Vendredi 1^{er} mars à 20h30 à la salle des Sociétés.



CEP PARTY :

Mardi 5 février, les classes de PPS/PS/MS et GS ont assisté à un spectacle dans le cadre du festival « Cep Party » à Vallet.

« En boucle, en boucle, en boucle.. » La musique électronique et les instruments acoustiques se sont mélangés pour faire tourner des mélodies, des accords et aussi le décor, encore et encore... installés au-dessous d'un « arbre mobile ». Les enfants ont été bercés et émoustillés par les rythmiques et ritournelles à la façon de musiques actuelles et sur des thèmes touchant leur vécu : les doudous, les ballons, les bisous, le coucher.... *Tous sont revenus enchantés !*



AU REVOIR MARIE-ANGÈLE :

Vendredi 1^{er} février, Marie-Angèle est partie en retraite. Ce fut l'occasion pour les enfants de la remercier pour tout son travail effectué auprès d'eux depuis 15 ans.

Beaucoup d'émotions lors du rassemblement de toute l'école sur le temps du midi. Chaque enfant avait, en secret, dessiné son portrait sur un tablier... Et c'est en chantant que ce tablier lui a été offert :

« On écrit sur l' tablier de Marie Angèle : nos visages pour les jours à venir !

On écrit sur les murs le nom de Marie-Angèle, on dessine tout ce qu'on voudrait te dire !

Partout autour de toi, y'a des signes d'amour dans les regards. On te souhaite surtout une bonne retraite, nos souvenirs toujours là. »

Puis une petite fête autour d'un goûter a été organisée dans la classe de MS/GS. Marie Angèle nous a offert une boîte avec trois puzzles. Quand nous les ferons, nous penserons à elle !

Nous souhaitons la bienvenue à Catherine et Sophie qui vont prendre le relais !



LES VACANCES AVEC VIVAL, C'EST TOUT NATUREL !...

L'Association VIVAL organise cette année différents séjours de vacances pour enfants en Haute-Loire, à St Julien d'Ance, au cœur de l'Auvergne :

• **Colo pour les 8-11 ans** : « Un bol d'oxygène en pleine nature ! »

2 formules : du 7 au 14 juillet **OU** du 7 au 21 juillet

(hébergement au sein de la maison) : activités et jeux de pleine nature - journée : canoë-kayak, via-ferrata, bivouac, rando, veillées ...

Tarif séjour d'une semaine : 355 € CC SL - 365 € hors CC SL

Tarif séjour 2 semaines : 605€ CC SL - 625 € hors CC SL

• **Camp pour les 12-14 ans** « Le goût de l'aventure »

du 7 au 21 juillet (hébergement sous tentes 3-4 personnes ou dans la maison en cas de mauvais temps) : activités « nature », journée canyoning, via-ferrata, bivouac, grands jeux, rallye, soirées animées...

Tarif : 660 € CC SL - 680 € hors CC SL



Présence d'un guide photographe naturaliste, Patrick TRECUL, pour animer les activités de sensibilisation à l'environnement, de découvertes de la faune et de la flore de ce milieu de moyenne montagne.

Des plaquettes sont à votre disposition dans les mairies, bibliothèques, commerces...



Contact Sylvie BRETEAU

Courriel : associationvival@yahoo.fr - site : vacancesavecival.free.fr

Comment sortir des situations difficiles avec ses enfants de manière bienveillante ?



GRATUIT
places limitées à 12
Réservation : 02 40 36 87 76

Venez échanger entre parents avec Simone Niessen, éducatrice.
Centre Socioculturel Loire-Divatte
St Julien de Concelles

3 dates au choix, il y a sûrement une pour vous :
ou Vendredi 1er Mars - 19h30 à 21h30
ou Samedi 16 Mars - 10h à 12h30
ou Jeudi 21 Mars - 19h30 à 21h30

Centre Socioculturel Loire-Divatte
2 route Félix Praud - 44450 St Julien de Concelles

SPECTACLE FAMILIAL
A partir de 5 ans



GRATUIT

L'ENVERS 30411

"Qu'y a-t-il de plus beau ?"

SAMEDI 2 MARS 2019
à 16h30 au Centre Socioculturel Loire-Divatte
2 route Félix Praud - 44450 St Julien de Concelles

Réservation conseillée : 02 40 36 87 76

THE



DANSANT

Saint Julien de Concelles
(Salle La Quintaine)

Dimanche 17 mars 14h30
JOEL MOREAU

Dimanche 5 mai 14h
ROMANCE

Entrée : 10 Euros (Brioche et Boisson chaude inclus)

Organisés par les élèves de 1ère S du Lycée de Briace pour financer un voyage SOLIDAIRE en Afrique

INFORMATIONS SPORTIVES

DE NOUVEAUX MAILLOTS
POUR LE LANDREAU TT :



C'est avec de **nouveaux maillots** que Le Landreau TT a débuté cette reprise de seconde phase avec 2 belles victoires.

Objectif division 2
pour la saison prochaine.



Résultats et prochaines journées de championnat :

DATES	DIVISION 3
20 janvier 2019	Haie Fouassière 3 – 17 Landreau TT
03 février 2019	Landreau TT 14 – 6 Vieillevigne
10 mars 2019	Landreau TT - Mouzillon
24 mars 2019	Rezé TT - Landreau TT
07 avril 2019	Landreau TT – Le Pellerin
Clast à la 4^{ème} journée	1 ^{er} /8

Venez les encourager entre 9h et 12h30 au Complexe sportif des Nouëlles.

TOURNOI FPP :
A vos agendas !

Cette année, le tournoi FPP (Fléchettes, Palets laitons, Ping-pong) aura lieu **le SAMEDI 25 MAI** au **complexe sportif des Nouëlles**.
Bonne humeur habituelle garantie pour cette 11^{ème} édition.
Ouvert à tous.



Pour tous renseignements et inscription :
landreautt@laposte.net • tél. 06 73 22 22 98



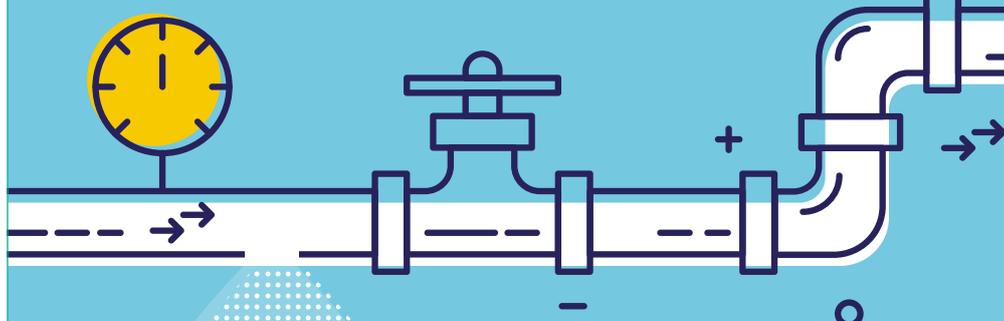
APPRENTISSAGE SPÉCIAL BÂTIMENT

Mercredi 6 mars

à la Résidence Jeunes
Travailleurs de Vallet

TÉMOIGNAGES D'APPRENTIS
INFORMATIONS CFA

Inscription à la Mission Locale :
www.missionlocalevignoblenantais.fr
ou au 02 40 36 09 13



Une
**fuite
d'eau**
→ → après
compteur ?

Faites réparer la fuite* par un professionnel !

Vous bénéficierez du plafonnement de votre facture à hauteur de deux fois votre consommation moyenne constatée sur les 3 dernières années.



Comment procéder ?

- 
1- Localiser la fuite
Elle doit se situer sur la canalisation* après compteur.
- 
2- Réagir vite
Faites réparer la fuite dans un délai de 1 mois.
- 
3- Faire intervenir un professionnel
Ne réparez pas la fuite vous-même car vous ne bénéficiez pas du dégrèvement.
- 
4- Envoyer le justificatif
Transmettez la facture de la réparation du plombier (mentionnant la localisation de la fuite, l'objet, le montant et la date) à :
SAUR • TSA 81109 • 44 504 La Baule Cedex
- 
5- Bénéficier du dégrèvement
Si votre demande répond aux conditions mentionnées, votre facture sera plafonnée.

*hors fuite sur équipements domestiques (sanitaires, chauffage, appareils ménagers et leurs joints de raccord) qui peuvent bénéficier du tarif fuite.

Jusqu'au 17 mars : Scratch Party – Tout public **1**

Vendredi 1^{er} mars de 16h15 à 19h00 : les rendez-vous de la ludothèque – Tout public – Entrée libre

Mercredi 6 mars de 10h à 12h : Ateliers connectés - Tout public – Entrée libre.

Samedi 9 mars de 10h30 à 12h30 : C4 Manga – Pour les ados – Avec la participation de la librairie Aladin – Réservation conseillée **2**

Samedi 16 mars de 10h30 à 12h30 : Atelier dessin Manga – Pour les ados – Avec la participation du Petit Atelier Créatif – Réservation conseillée **3**

Mercredi 20 mars de 10h à 12h : Ateliers connectés – Tout public – Entrée libre.

Vendredi 22 mars de 9h à 11h30 : A pas de loup « Moi et les Autres » – Réservation conseillée.

Du 18 au 24 mars : Semaine de la Presse **4**

Samedi 23 mars de 10h30 à 12h30 : Café de rédaction « Les Autres Possibles »

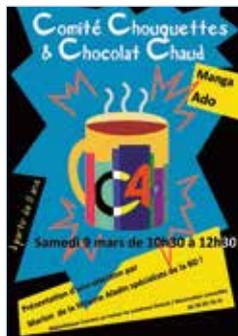
Dimanche 24 mars à 15h : Projection du film « Les gens du monde »

2 C4 MANGA

Marion de la librairie spécialisée BD Aladin vient nous présenter une sélection de manga ado. Retrouvez-nous pour la découvrir et pour choisir les futurs mangas du rayon ado !

Chouquettes et chocolat chaud seront au rendez-vous bien sûr !

Samedi 9 mars de 10h30 à 12h30 – A partir de 11 ans – Gratuit / Réservation conseillée



4 SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS À L'ÉCOLE

Zoom sur la presse à l'école mais pas que... Grâce à la participation de l'association « Lire au Landreau » qui co-anime la bibliothèque, plusieurs rendez-vous vous seront proposés.

Le jeudi 21, nous aurons le plaisir d'accueillir Yves BOISTEAU, journaliste, à l'occasion de rencontres avec les classes de CM2 de l'école de la Sarmetille et CM1-CM2 de l'école Sainte Marie.

Ensuite rendez-vous le samedi 23 à 10h30 pour une conférence de rédaction citoyenne et participative du magazine nantais « Les Autres Possibles ». La rédaction vous propose de venir réfléchir et débattre du contenu d'un de ses futurs numéros, à paraître en juillet, autour du thème « Art et Culture ». L'occasion de se mettre dans la peau d'un journaliste pour découvrir ou redécouvrir les concepts clés de la fabrication de l'information médiatique.

Le dimanche 24 à 15h, la bibliothèque se met en mode ciné-débat et projettera le film « Les gens du Monde », réalisé par Yves JEULAND. Ce film propose une plongée au cœur du travail des journalistes du service politique du ManqueMonde, lors de la campagne électorale de 2012. Le portrait d'un métier en profonde mutation dans un des titres les plus prestigieux de la presse mondiale.

Samedi 23 à 10h30 et dimanche 24 mars à 15h – À partir de 16 ans – Réservation conseillée

1 SCRATCH PARTY

Les élèves de 4^{ème} du Collège Notre Dame au Loroux-Bottereau se sont lancés dans la création de jeux vidéo à l'aide du logiciel Scratch.

Ce projet, réalisé dans le cadre des EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire), permet de travailler autour d'une réalisation qui nécessite l'apport de différentes matières : le français, les arts plastiques, les mathématiques et la technologie.

Sur les 40 jeux réalisés, seuls les meilleurs ont été sélectionnés pour être ensuite présentés dans les médiathèques partenaires. Il est possible de jouer et de voter pour son jeu préféré depuis le 1^{er} février.

A l'issue des votes, une remise de prix sera faite aux 3 équipes gagnantes. A vos codes... prêts... partez...

Du 1^{er} février au 17 mars à la bibliothèque ou en ligne sur le site de la bibliothèque.



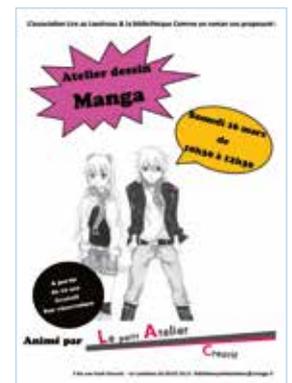
3 ATELIER DESSIN MANGA

Dominique et Amandine du Petit Atelier Créatif vous proposent de vous initier au dessin manga.

Un temps sera consacré à l'apprentissage des techniques avant de se lancer dans la création

d'un personnage encré en ayant déterminé son caractère et ses particularités.

Samedi 16 mars de 10h30 à 12h30 – A partir de 10 ans – Gratuit Réservation conseillée (nombre de places limité)





AU THÉÂTRE CE SOIR

13^{ème} pièce de théâtre ! Quel bonheur de vous retrouver après une année un peu difficile qui nous a privés de représentations. Mais c'est aussi ce qui fait la force d'une troupe : être capable d'accepter les aléas et de faire face aux imprévus de la vie. C'est donc plus impatientes et plus motivés que jamais, que nous vous donnons rendez-vous le mois prochain pour vous présenter notre nouvelle pièce :

UN FIL À LA PATTE : *elle l'aime mais il ne l'aime pas, ou plutôt il ne l'aime plus, enfin... disons qu'il en aime une autre, qui elle, ne l'aime pas vraiment.* Vous êtes perdus ? Normal ! C'est ce qui s'appelle être plongé au coeur d'une pièce de boulevard, signée du maître du genre Georges Feydeau, celui qui disait à propos du mariage que c'était « *l'art pour deux personnes de vivre ensemble aussi heureuses qu'elles auraient vécu chacune de leurs côtés* ». Une chose est sûre, tous les ingrédients du Vaudeville sont réunis pour vous faire passer un agréable moment. Notre metteur en scène en a même ajouté quelques autres afin de pimenter encore plus cette pièce et lui apporter une saveur plus moderne.

- **Vendredis 1^{er} et 8 mars à 20h30**
- **Samedis 2 et 9 mars à 20h30**
- **Dimanches 3 et 10 mars à 15h**

Salle des
Nouvelles au
Landreau

A déguster sans modération !

Billets vendus sur place

UNION DES AINES

VENEZ DECOUVRIR LA CONVIVIALITE DU CLUB ET N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE
(Inscription même en cours d'année)

Nous proposons différentes activités le mercredi après-midi Salle de la Tricotaine : **belote, tarot, jeux de société, marche, etc.**

Également ponctuellement : **Thé dansant - chorale - spectacles - sortie à la journée - voyage 1 semaine**

 **Contact : M^{me} Odile Audouin 02 40 06 43 04 ou uniondesaines@gmail.com**



THE DANSANT

Dimanche 10 mars

Orchestre Emmanuel Rolland

Salle de la Quintaine

St Julien de Concelles

Entrée 10 € boissons et brioche comprises

Venez nombreux participer à cette agréable journée.

CONCOURS DE BELOTE



Notre concours de belote avec annonces aura lieu le samedi 23 mars à 14h à la Salle des Nouëlles. Début des inscriptions : 13h30. Prix 7,50 € par personne.

Un aperçu des lots :

1^{er} lot : rôtis de 1 kg (boeuf - porc - dinde)

2^{ème} lot : jambons fumés (tranchés) de 3 kgs 500

3^{ème} lot : jambons fumés (tranchés) de 2 kgs 500

À partir du 4^{ème} lot : langues de bœufs - volailles - porc etc.....

Venez passer un agréable après-midi.

ALP

ASSOCIATION LANDRÉENNE DE PÊCHE

L'association organise le 16 mars
un concours de palets laiton sur plombs
à la salle de sports du Lycée de Briacé.

Inscription à partir de 12h30 début du concours 13h30. Un lot à chaque participant. Jeux en doublette 8€ par personne.

Prenez-note également : le 28 avril - concours de pêche à la truite au Plan d'eau des Nouëlles.

CONCOURS DE PALETS

LE LANDREAU

Salle des sports de Briacé

Samedi 16 mars 2019

Inscriptions à partir de 12h30 – Début du concours à 13h30

LAITON SUR PLOMB – EN DOUBLETTES
OUVERT à tous



16 euros par équipe

60 équipes maximum

1 lot par équipe

Organisé par l'Association Landréenne de Pêche

Informations et réservations :
Agosse Cédric - 06.47.84.48.84 Cossard Dominique - 06.18.55.08.83

Les Clés en Fête

Avec la participation de
l'Harmonie de Toutes Aides



MUSIQUE DU MONDE

SAMEDI 16 MARS
20H30
SALLE DES NOUVELLES
LE LANDREAU

Vente à l'école de musique Loire-Divatte
Réservation au 06 12 41 02 20

Enfant: gratuit - 12-18 ans: 3€ - Prévente: 5€ - Adulte: 6€



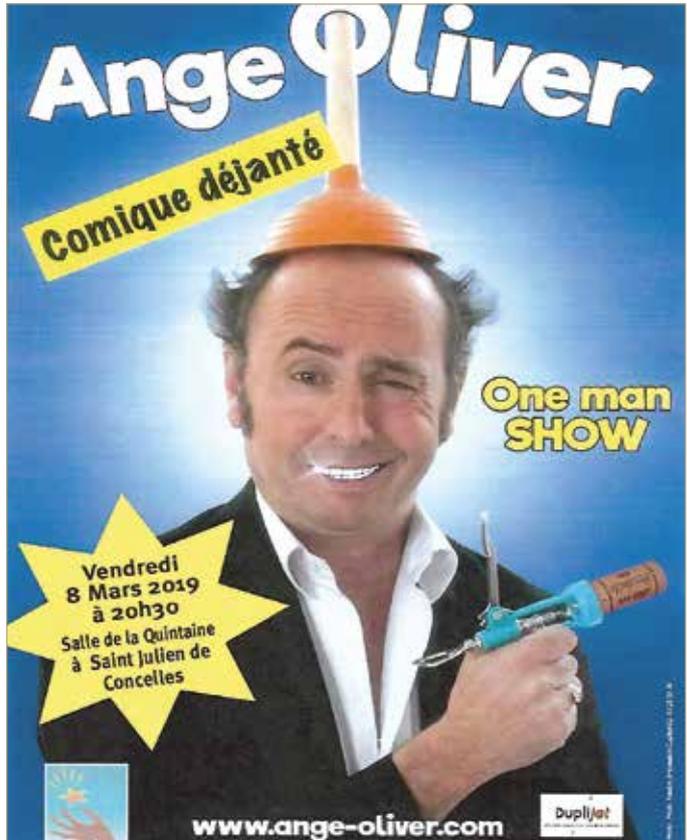
Soirée organisée par
l'Association **ESPOIR CANCER LOIRE-DIVATTE**

Ange Oliver

Comique déjanté

One man SHOW

Vendredi
8 Mars 2019
à 20h30
Salle de la Quintaine
à Saint Julien de
Concelles



www.ange-oliver.com

Soirée organisée par l'Association **ESPOIR CANCER LOIRE-DIVATTE**

ENTRÉE : Adulte 13€ / Enfant (-12 ans) 7€ • Réservation 06 23 16 67 79 • 06 29 68 21 83

15 mars
20h30

- 5 € pour les adultes
- 2 € 50 pour les 8-10ans
- gratuit pour les moins de 8 ans

Un Sacré Cadeau

de Yvon TABURET



Lycée de Briacé
44430 LE LANDREAU

Réservation: mail : isabelle.nzeminko@briace.org
tel : 06 51 98 78 80



Dimanche
24 mars 2019
15h

CONCERT CHORALES DE PRINTEMPS

Divate Mélodie (Saint-Julien-de-Concelles) & Chant'Heulin (La Chapelle-Heulin)

Direction : Frédéric Giraudinopur / Direction : Marie Le Ferrand

Salle de la Quintaine, Saint-Julien-de-Concelles
8 € - gratuit moins de 12 ans

Billets et réservations : divate.melodie@gmail.com
07 86 25 80 75 • 06 85 27 50 63



AVEC VOS MÉDICAMENTS, RESTEZ MAÎTRE DU JEU.

Les médicaments sont efficaces contre certaines maladies, mais leur usage n'est pas anodin. Leur consommation peut avoir des effets négatifs sur la santé et entraîner des troubles : on parle alors de « iatrogénie médicamenteuse ».



Les accidents liés aux médicaments sont responsables de plus de 130 000 hospitalisations par an en France et de 7 500 décès parmi les personnes de plus de 65 ans. Or, jusqu'à 70% de ces accidents seraient évitables selon certaines études (source : Pr Sylvie Legrain « Consommation médicamenteuse chez le sujet âgé » - HAS 2015).

Les signaux d'alerte, les erreurs à éviter : 10 réflexes pour prévenir l'accident

L'accident peut se révéler par un malaise, une chute, une hémorragie, des troubles digestifs plus ou moins graves qui peuvent conduire à l'hospitalisation. Pour éviter l'accident, 10 réflexes sont à adopter :

- Respecter et comprendre votre ordonnance
- Effectuer un point régulier avec votre médecin et préparer votre consultation
- Ne pas stopper votre traitement sans avis médical
- Adapter votre mode de vie à vos traitements
- Être particulièrement vigilant dans certaines circonstances
- Savoir détecter les signaux d'alerte
- Prendre garde à l'automédication
- Votre organiser avec votre pilulier
- Ouvrir votre Dossier Médical Partagé



Patients, proches, professionnels de santé : dialogue et concertation pour éviter l'accident

En cas de doute ou de signaux d'alerte, adressez-vous à votre professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmière). Le partage d'informations entre professionnels ainsi que la mise à disposition de nouveaux outils permettent aussi de prévenir les risques, notamment le bilan partagé de médication mis en place par les pharmaciens ou la conciliation médicamenteuse faite à l'hôpital. Enfin, le **Dossier Médical Partagé est l'outil idéal** pour favoriser la coordination entre les professionnels de santé et le patient, il permet de conserver et de sécuriser vos principales données de santé.



Pour ouvrir votre Dossier Médical Partagé, cliquez sur <https://www.dmp.fr/patient/creation/etape1>



ASSOCIATION SEMES

VERS UN EMPLOI DANS LE VIGNOBLE

En 2018, l'association a accompagné et a fait travailler 244 personnes au sein d'entreprises, de collectivités ou bien chez des particuliers.

Vous cherchez du travail sur le secteur du vignoble nantais, vous avez envie de découvrir un secteur d'activités, un métier, vous hésitez à vous former... En contact avec les recruteurs, nous vous confions rapidement des missions de quelques heures à plusieurs jours, dans des domaines variés : logistique, manutention, service à la personne, espaces verts, administratif, agent en établissements scolaires... En parallèle, Semes propose un suivi individuel afin d'affiner votre projet professionnel et vous soutenir dans vos démarches de retour à l'emploi.



Transformer l'essai

Notre réseau de partenaires compte aujourd'hui plus de 250 employeurs : entreprises, collectivités et particuliers. Nous sommes leur interlocuteur privilégié en cas de surcroît d'activité, période de recrutement, remplacement ou bien pour du service à domicile. Les missions de travail sont l'opportunité de rencontrer et de mettre en situation des candidats. Ainsi pour un tiers des personnes que nous accompagnons, la mission se transforme en un emploi ou débouche sur une formation dans le secteur testé.

Cela fait plus de 30 ans que Semes est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire du vignoble, créateur d'emploi local. Rejoignez-nous !



1, rue des Filatures - Clisson • Tél. 02 40 03 93 54



70 LA FIDÈLE - 44430 LOROUX BOTTEREAU

La campagne d'été commence
le mardi 2 Avril 2019.

Les inscriptions auront lieu :

Le **mardi 26 mars** de 9h à 12h et le **jeudi 28 mars** de 9 h à 12 h.

Pour les personnes qui travaillent les inscriptions auront lieu :
le **mercredi 27 mars** de 17h à 19h.

Voici les documents à fournir :

- Pièce d'identité
- Quittance de loyer
- Livret de famille
- Certificat de non droit CAF
- Certificat de scolarité
- Attestation élection de domicile (pour les gens du voyage)
- Justificatifs de revenus
- Certificat de non droit Pôle Emploi

Il est impératif que toutes les personnes se faisant inscrire soient présentes (adultes et enfants)

U.N.C. – A.F.N.

SOLDAT DE FRANCE

Les anciens d'A.F.N. vieillissent et les soldats de France sont appelés à les « épauler » dans un premier temps puis à les remplacer.

Pourquoi faire ?

- Assurer le devoir de mémoire. Qu'on n'oublie pas les poilus de la guerre 14-18, les prisonniers de 39-45, les combattants d'Indochine, d'Afrique du Nord et des différents conflits qui ont suivi.
- Œuvrer pour la paix et la défense de nos libertés.

**Deux dates nous rassemblent :
le 8 Mai et le 11 Novembre.**

QUI PEUT-ÊTRE « SOLDAT DE FRANCE » ?

Tous ceux qui ont accompli leur service militaire, les gendarmes, les pompiers, les élus...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en vous adressant à l'un des membres du bureau.

Le président : Joseph Audouin.....06 07 99 44 79

Le trésorier : Pierre Corbet.....06 61 44 15 30

Le secrétaire : Jacques Bergot.....06 73 09 99 58

TOUTES POMPES DEHORS



**NE JETEZ PLUS VOS CHAUSSURES
QUE VOUS NE VOULEZ PLUS PORTER.**

DÉPOSEZ-LES À L'HÔTEL DE VILLE

DU 11 AU 23 MARS 2019.

Cela pourra permettre aux enfants hospitalisés de pouvoir partir en vacances.





OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Tous les jours :
8h30 à 12h et 14h à 16h30
sauf mardi après-midi, jeudi
après-midi et samedi
Tél. 02 40 06 43 75.

CCAS / LOGEMENTS

Sans rendez-vous les lundis et vendredis après-midi ; sur rendez-vous les autres jours au **02 40 06 45 57**.

AGENCE POSTALE

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
Tél. 02 40 06 49 26

POLICE MUNICIPALE

Tél. 07 87 13 46 87

pm.landreau.loroux@gmail.com

Le 17 - En cas d'urgence nuit, week-end et jour férié

Agent de surveillance de la voie publique (stationnement)

Tél : 06 45 89 69 62 ou

asvp.landreau.loroux@gmail.com

BIBLIOTHEQUE

« **COMME UN ROMAN** »

Tél. 02 40 03 76 31

- Mercredi :

de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30

- Vendredi : 15h30 à 19h

- Samedi : 10h30 à 13h

- Dimanche : 10h30 à 11h30

DÉRATISATION

Permanence **mardi 19 mars 2019**, de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

ORDURES MENAGERES

Les collectes ont lieu **tous les lundis des semaines paires**.

CENTRE D'ACCUEIL DES DÉCHETS (CAD)

Zone d'activité du Plessis au LOROUX-BOTTEREAU

Ouverture :

- Lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 18h.

- Le samedi de 9h à 19h.

Le CAD est fermé les dimanches et jours fériés.

SERVICES DE GARDE

15 : Médecins

32 37 : Pharmacies - N° unique

Infirmières :

Tél. 02 40 06 46 06

Mesdames LUNEAU Nadège,
 COUFFIN Clémence

Permanences au Cabinet Médical tous les jours (sauf le dimanche) de 9h à 9h30.

PERMANENCES DIVERSES

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU LOROUX

Tél. 02 76 64 25 00

La Délégation de la Solidarité du Vignoble Nantais, Service du Conseil Général, vous informe que le Centre Médico-Social reçoit le public dans ses locaux situés : 15 route de Barbechat 44430 Le Loroux-Bottereau. Secrétariat de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15.

Consultation de nourrissons : sur RDV; les 1^{er} et 2^{ème} lundis après-midi, le 1^{er} mercredi matin et tous les jeudis matin de chaque mois, au Centre Médico-Social.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tél. 02 51 71 92 21

CCSL 84 rue Jean Monnet - La Chapelle Basse Mer 44430 DIVATTE SUR LOIRE. Sur RDV le lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

SERV'VOLANT Transport Solidaire

Tél. 06 31 38 75 13

Pour toute personne qui n'a pas de solution de transport pour tout déplacement de la vie courante.



**VOS PRATICIENS
VOUS INFORMENT**

• **Je quitte la commune début mars en raison d'une évolution professionnelle.**

Je tiens à vous remercier pour votre confiance pendant ces 3 belles années, vous m'avez permis d'évoluer, et j'espère, me bonifier, en tant que praticien et en tant que personne.

Un grand merci à toutes mes collègues kinés, infirmières et médecins du pôle médical pour leurs précieux conseils, leur écoute et leur disponibilité. J'espère que vous avez conscience de la chance qu'à la commune du Landreau d'avoir des professionnels de santé si compétents, ce n'est malheureusement pas la norme ...

Je serai remplacé par Ludovic, au moins pour les prochains mois, et je sais qu'il aura un aussi bel accueil que j'ai pu recevoir.

Je continuerai de regarder avec plaisir l'évolution du Landreau de l'autre côté de la Loire.

Je vous souhaite une très bonne continuation et n'oubliez pas que vous êtes les premiers acteurs de votre santé.

*Loïc Duvernois,
Masseur Kinésithérapeute DE.*

OFFRES D'EMPLOI

- Recherche personne sérieuse et disponible pour la **vente en boulangerie** tous les weekends à partir de début mars. Le samedi de 13h à 20h15. Le dimanche de 13h30 à 19h30.

 *Déposer vos CV et lettre de motivation à la boulangerie LA MAISON DES SAVEURS M. et M^{me} Ménard 3 rue saint Laurent LE LOROUX-BOTTEREAU.*



- **L'Association VIVAL recherche animateurs/animateuses** pour partir sur ses séjours 8-11 ans et 12-14 ans du 7 au 24 juillet 2019 en Haute-Loire à Saint-Julien d'Ance (43500). BAFa requis, Permis B de plus de 3 ans souhaité.

 *Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à associationvival@yahoo.fr. Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre site <https://www.colonie-vacances-auvergne.fr>*

DEMANDES D'EMPLOI

- **Paysagiste de métier**, je propose mes services pour les particuliers: entretien et création pour vos jardins sur la commune du Landreau.

 *Vous pouvez me contacter au 06 59 93 93 66.*



- Habitant du Landreau propose ses **services en jardinage**, tonte de pelouses, taillage de haies, nettoyage de massifs sur le Bourg et les villages.

 *Tél. 02 40 36 09 54.*



ATTENTION

Pour La Vie Landréenne d'**AVRIL** 2019, transmettez vos articles avant le **JEUDI 14 MARS** par mail à l'adresse suivante : mairie@le-landreau.fr.

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville 44430 LE LANDREAU
Tél. 02 40 06 43 75 • Fax 02 40 06 48 15 • www.le-landreau.fr

Arts Déco

C'est toujours avec autant de passion que les adhérentes de l'Atelier des Arts Décoratifs du Landreau poursuivent leurs activités à la Tricotaine et ce depuis de nombreuses années, tant au titre du patchwork qu'au niveau de la peinture.

Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir cinq nouvelles adhérentes dans le groupe peinture du mardi soir à la rentrée de septembre 2018.

C'est également avec beaucoup d'enthousiasme que nous décorons, avec nos réalisations, les murs de la salle municipale où se tiennent les vœux de M. le Maire début janvier. Quelques-unes de nos œuvres restent d'ailleurs exposées à l'Hôtel de Ville de façon permanente. Nous ne manquons pas de les renouveler en cours d'année.

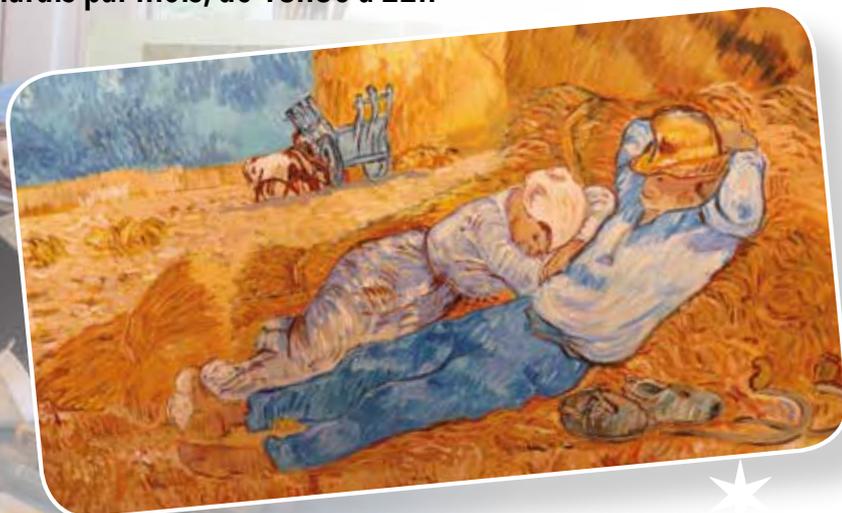
Côté patchwork, l'intérêt que nous portons à élargir notre savoir-faire nous amène à découvrir de nouvelles techniques à travers des stages à organiser en partenariat avec France Patchwork. Le prochain stage pourrait porter sur la découverte de l'art textile, où l'on peut donner libre cours à son imagination créative et où l'on peut allier toutes sortes d'éléments différents selon le bon ressenti de chacune.

Côté peinture, notre participation active à des conférences et à des expositions nous permet d'acquérir un éventail de technicités innovantes et d'améliorer ainsi la qualité de nos toiles, toujours avec le soutien de Marc BESNARD, notre professeur attiré.

A noter, notre prochaine porte ouverte, suivie du verre de l'amitié, le jeudi 27 juin, de 14h à 20h, salle de la Tricotaine au Landreau. Des ateliers, patchwork et peinture, seront mis à disposition de toute personne ayant envie de tenir un pinceau ou une aiguille.

Rappel des horaires de nos rencontres :

- Patchwork : le jeudi, de 14h à 17h.
- Peinture : 2 mardis par mois, de 18h30 à 22h



Contact : Marie-Annick CUSSONNEAU

Tél. 06 86 78 81 73 ou artsdecolandreau@gmail.com